

CHANTIER DE REFECTION DE LA ROUTE CANTONALE 764 La Signal – Le Tronchet – La Tuilière



TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVETEMENT BITUMINEUX

Madame, Monsieur,

La Direction générale de la mobilité et des routes de l'État de Vaud, va finaliser les travaux entrepris en 2025, sur la route du Signal - route de Forel.

Chantier prévu du 26 juin 2026 au 3 juillet 2026.

Les travaux se dérouleront de la manière suivante :

- Du 26 au 30 juin : divers travaux pour la commune de Bourg-en-Lavaux.
- Du 1 au 3 juillet : travaux des enrobés bitumineux pour la DGMR.

Du lundi 29 juin dès 07h00 au samedi 4 juillet à 06h00 : Fermeture de la route cantonale, la chaussée sera INTERDITE AU TRAFIC DE TRANSIT.

Le mercredi 1 juillet, encollage de la chaussée de 16h00 à 19h00

CHAUSSEE INTERDITE A LA CIRCULATION

Le jeudi 2 juillet pour la pose des enrobés bitumineux, toute la journée

CHAUSSEE INTERDITE A LA CIRCULATION

Des déviations seront mise en place et des panneaux d'annonce seront disposés sur la chaussée pour confirmer les dates de fermeture et informer d'éventuels changements.

Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que selon les conditions météorologiques, ces travaux pourraient être reportés de jour en jour.

Conscients des désagréments ainsi causés, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La direction des travaux

DGMR : Steve Molliet – 021 557 85 40 – steve.molliet@vd.ch

Camandona SA : Marc Mégroz – 021 632 89 00

Commune de Bourg-en-Lavaux – 021 821 04 04

Aux habitants riverains de la route cantonale - Le Tronchet, les Gerignes, Champartin, Le Devin, Chaufour, Chincuz...

Vous aurez la possibilité d'accéder à votre logement pendant la semaine de fermeture sauf pendant les horaires où la chaussée sera interdite à la circulation. Comme l'accès à votre domicile ou lieu de travail se situe ou débouche dans la zone du chantier et pour que vous ne soyez pas bloqués durant cette fermeture, nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin de stationner votre véhicule en dehors de la zone interdite à la circulation.

Le Tronchet : 30 juin et 1 juillet, difficulté d'accès pour la pose des enrobés.

Le vendredi 4 juillet est un jour de réserve météo, la chaussée pourrait être réouverte en fin de journée.

